

# Formulaire de candidature

## PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

<b>Nom du projet</b>	Opération Façades – Commune de SAULX
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Commune de SAULX
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	Administration publique - Mairie
<b>Nom du GAL</b>	GAL LEADER du Pays Vesoul – Val de Saône
<b>Région</b>	Bourgogne Franche-Comté

### ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	899 683,28 euros HT
<b>Montant FEADER</b>	154 336,00 euros HT
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Département de la Haute-Saône, Région Bourgogne Franche-Comté, Commune de SAULX, Europe via LEADER

### INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Pour la mise en valeur du patrimoine et créer un renouveau de l'image du village, dans le cadre du réaménagement engagé par la commune à la suite de la mise en service du contournement routier de la route nationale 57.

La commune de SAULX s'est engagée dans un projet ambitieux et innovant, en partenariat avec les acteurs du territoire et les habitants, en les associant à ce projet d'opération façades pour l'embellissement de leur cadre de vie.

Basé sur un cahier des charges exigeant, adapté au bâti ancien, avec intervention selon les méthodes traditionnelles respectueuses de l'architecture et du savoir-faire (enduits à la chaux, zingueries, ferronneries, menuiseries bois, détails architecturaux mis en valeur tels que les lambrequins, les liserés, les chainages d'angle, les vieilles enseignes, etc.) au-delà d'une opération de travaux se fut une opération de sensibilisation.

# Formulaire de candidature

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Concentré sur la zone d'urbanisme ancien de la commune de SAULX, l'opération s'avérait indispensable pour compléter l'intervention sur les voiries et espaces publics urbains. Traversée pendant plusieurs dizaines d'années, par un flux incessant de plus de 12 000 véhicules par jour, le centre de notre commune de presque 1000 habitants était totalement terni, les façades grisées, les aménagements urbains anciens meurtris par les chocs et le passage (ils avaient d'ailleurs été pensés pour la sécurité et absolument pas pour l'intégration et l'esthétique ni la mise en valeur de quoique se soit). Il était donc indispensable de redonner un nouveau souffle de lumière sur le bâti du centre pour donner envie de venir s'installer, se promener et découvrir notre village, pour susciter la curiosité en passant et inciter à s'arrêter et notamment fréquenter nos commerces et services.

L'objectif était de trouver une solution pour associer les habitants, propriétaires privés, dans notre grand chantier de réaménagement du centre du bourg. C'est alors qu'est venue l'idée de proposer une opération façades. Indispensable, il fallait lui trouver une formule innovante et incitante pour espérer une adhésion massive. Après quête auprès des financeurs potentiels, LEADER s'est avéré comme un financeur potentiel, le succès connu aujourd'hui existe grâce à lui et aux autres partenaires et l'engagement significatif de la commune, nous avons pu proposer une subvention de 50% du montant HT des travaux pour l'ensemble des façades visibles de la voie publique, indéniablement nous avons notre atout majeur pour capter les habitants propriétaires et lancer l'opération.

Après un diagnostic par le CAUE puis une rencontre avec les représentants locaux des associations de patrimoine (Fondation du Patrimoine et VMF) nous avons décidé de lancer une opération qui serait portée par la commune intégralement, la commune se chargerait de faire établir le cahier des charges, de la sélection des entreprises, des formalités d'urbanisme, du suivi des travaux, de la gestion financière, laissant la seule charge au propriétaire de s'acquitter du reste à charge, subventions déduites, à l'achèvement du chantier. Certains pouvaient prétendre à l'obtention d'un label Fondation du Patrimoine, pour les maisons à caractère historique où l'intervention engageait plus de dépenses éventuellement, il leur était alors possible de défiscaliser le reste à charge. Basées sur l'inscription volontaire, à la suite d'une réunion publique, c'est 45 façades qui ont pu être traitées. Le résultat est spectaculaire, et l'engouement pour notre village ne s'est pas fait attendre. Le nouveau souffle était lancé, aujourd'hui tous les bâtiments vidés de leurs résidents par les nuisances de la route accueillent désormais de nouvelles familles, les terrains à bâtir et les maisons se vendent très rapidement... grâce à l'ensemble des chantiers de réaménagement du centre, c'est 10% de population que nous avons gagné en 5 ans.

# Formulaire de candidature

## LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

La stratégie LEADER du GAL du PVVS compte plusieurs axes d'intervention dans lesquels s'intègre l'opération façades. Tout d'abord, l'opération répond à un objectif d'apporter plus de qualité urbaine dans les villages. Il s'agit ici de cultiver la sensibilité des élus à la qualité urbaine et à la valorisation du patrimoine bâti, mais aussi d'impliquer la population pour créer un cadre de vie agréable. Cette opération répond également à un objectif de rendre le territoire plus attractif. Avec l'opération façades, la commune a agi à la fois sur son urbanisme mais a permis de rendre les habitants acteurs de l'attractivité de la commune. C'est un nouvel élan positif qui est lancé et qui porte déjà ses fruits. On voit bien que ce type de projets s'inscrit dans la transversalité puisqu'il est favorable à l'économie locale, au travers des commerces de proximité, au lien social, grâce à l'appropriation des espaces par les habitants, aux services à la population, etc.

En outre, le montage technique et financier du dossier est d'autant plus intéressant qu'innovant, mêlant financements publics et privés. L'implication de la commune dans le portage de l'action a été décisif pour garantir le succès de l'opération.

Le projet pourrait être transféré à d'autres GAL par le fait que la problématique de re-densification des centre bourgs est rencontrée par une majorité de territoires ruraux : beaucoup préfèrent construire plutôt que rénover. Malheureusement, ce temps est révolu dans le contexte que nous connaissons. Ce type d'opération innovante peut réellement changer l'image d'un centre de village, et susciter donc le "et oui, pourquoi pas rénover" que certains refusaient absolument. C'est avec plaisir et dévouement que nous serions prêt à diffuser notre histoire, notre expérience et le déroulé de notre dossier à d'autres collectivités qui voudraient s'engager dans ce type de projets.

Comme évoqué en préambule, enfin après 40 années d'attente, un contournement routier a été engagé par l'État pour la RN57 qui traversait le village en 2014 (mise en service en 2018). Deux solutions : laisser le village comme il était et voir "ce que ça donne", ou bien se lancer dans un projet ambitieux multifacettes pour recréer de la vie, redonner envie, pour que le "Oh SAULX il y a la route" devienne le "Oh SAULX c'est beau" que nous connaissons aujourd'hui. Quelle fierté de voir les habitants vanter les mérites du réaménagement et des travaux, de susciter la curiosité de nombreux visiteurs de passage qui s'arrêtent pour découvrir notre village et profiter de ses services. Ce tournant majeur dans l'histoire de notre village a permis de redensifier le centre, tous les bâtiments inoccupés le sont plus désormais, les îlots dégradés ont été reconvertis, de nouvelles familles se sont

installées et l'engouement est né. Pour y répondre d'ailleurs, la commune a créé un lotissement pour occuper une dent creuse de la commune, c'est 21 parcelles qui se sont vendues en moins de 6 mois... les maisons sont en construction. Sans l'opération façades, le succès de la métamorphose n'aurait pas été celui qu'on lui connaît aujourd'hui.

Le projet pourrait être transféré à d'autres GAL par le fait que le problème de re-densification des centres bourgs est un souci que rencontre tous nos territoires ruraux, beaucoup préfèrent construire du neuf plutôt que de rénover, mais ces temps doivent être révolus avec le contexte actuel. Ce type d'opération innovante peut réellement changer l'image d'un centre, et susciter donc le "et oui pourquoi pas rénover" que certains refusaient absolument. C'est avec plaisir et dévouement que nous serions prêt à diffuser notre histoire, notre expérience et le déroulé de notre dossier à d'autres collectivités qui voudraient s'engager dans ce type de projets.

# Formulaire de candidature

## PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.

- Photos de quelques bâtiments et visuel de rue : avant / après
- Lien vers relevé architectural de la commune, cahier des charges et panneaux d'exposition :  
<https://saulx.fr/fr/rb/254867/operation-facades>













